



## Consolidation par médecin conseil non envoyé

Par **LAURENT91450**, le **21/01/2013** à **06:01**

Bonjour,

Je suis en accident de trajet depuis le 20/10/2011, depuis ce jour j'ai 3 hernies discales dont une récurrence L4/L5 + lombaire, de plus le col du fémur et le bassin qui me font souffrir terriblement avec des difficultés à marcher. Le médecin conseil docteur VELENTIN DASCENCO estime que mon état doit être consolidé le 3 décembre 2012 sur un document écrit le 14 novembre 2012 dont, ni moi et ni mon médecin traitant n'avons reçu.

J'ai pu avoir ce document le mardi 15 janvier 2013 par un conseiller de la sécurité sociale qui m'a donné une copie, mais là je ne comprend pas pourquoi me donner ce document après plus d'un mois, parce que depuis le mois de décembre que je me déplace personnellement à la sécurité sociale pour savoir quand j'allais pouvoir recevoir mon versement car ceci leur arrive souvent de perdre les documents sans qu'ils vous mettent au courant.

Comment je dois procéder pour que mes droits et mon accident de travail reste actif et sans perte d'argent ?